Foire d'été. — La foire d'été s'ouvrira du 27 au 31 mai prochain pour la 16e fois.

Chez les anciens sous-officiers. — Le Conseil d'administration de la Société a fixé au dimanche 5 juillet l'organisation de la 62e grande fête annuelle.

Chambre de Commerce. — La Chambre de Commerce tiendra séance aujourd'hui samedi. 10 questions figurent à l'ordre du jour.

Carpentier à Valenciennes. — Le champion d'Europe, remis de son accident, viendra à Valenciennes le dimanche 17 mai.

Arrestation. — Pierre Kiem nel, 53 ans, originaire de Liège, a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Théâtre. — Demain dimanche 10 mai, la Tournée Baret viendra donner une représentation de « Les Deux Canards », qui a obtenu un énorme succès au Palais-Royal, et sur nombre de scènes provinciales.

CHAUSSURES

Pour cause de cessation de commerce
GRAND RABAIS sur tous les articles
« AU SOULIER WATTEAU »
39, rue de Paris, Valenciennes
no

VIEUX-CONDÉ

— On a retiré de l'Escaut le cadavre d'une femme d'une soixantaine d'années, dont l'identité n'a pu être établie.

BRUAY

— Suzanne Marula, 8 ans, qui jouait sur la route, a été renversée par un cycliste et a eu le tibia fracturé. Trois mois de traitement.

HAVELUY

La création d'un établissement du facteur-receveur est autorisé à Haveluy.

CRESPIN

Mort subitement. — M. Victor Collet, 40 ans, peintre, est mort subitement vendredi après-midi chez M. Aubecq, émailleur, route de Cresin, au cours de son travail.

Conférence. — Samedi 9 mai, à 8 heures et demie, conférence par MM. Durre, député, et Mérin.

TRITE-SAINT-LEGER

— Dimanche 31 mai, à 8 heures précises, chez Urbain Tison, place du Monument grand concours de chiens ratiers organisé par la « Sans Rivale ».

AVESNES

Marché du 8 avril 1914. — Quantité de beurre vendue, 10.500 kilos ; nombre de marchands, 32 ; prix, 1 fr. 20 à 1 fr. 30 ; quantité de beurre vendue aux particuliers, 200 kilos ; prix, 1 fr. 30 à 1 fr. 40 ; prix des œufs, 2 fr. à 2 fr. 10.

A la maison d'arrêt. — Hier 7 mai, des gendarmes de Douai ont amené à la prison d'Avesnes, Pierre Fleuris, 35 ans, mouleur à Maubeuge, en détention à Douai. Pierre Fleuris est inculpé de tentative d'évasion de prison. Il avait été condamné à une forte peine pour vols de café à la gare de Sous-le-Bois.

Cirque. — Le cirque Boitock donnera le 19 mai deux représentations, l'une à 4 h., l'autre à 8 heures et demie du soir.

WARGNIES-LE-GRAND

Le feu dans la grange. — Un bâtiment à usage de grange, d'une surface de 25 mètres carrés, et contenant du bois et quelques hottes de paille, appartenant à M. Joseph Dathage, a été détruit par le feu.

Les pertes, évaluées 700 francs, sont couvertes par une assurance.

SEMERIES

Concerts de jardinage pratique. — Le 10 mai, à 3 heures, à Séméries, dans le jardin de M. Taverne, par M. Tardy. Le 17 mai, à 3 heures et demie, à Ferrière-la-Grande, dans les jardins de M. Philippe, par M. Dantegnies. Objet : Travaux de la saison.

RECQUIGNIES

Concours de cresse. — Les dimanches 17 et 24 mai, grand concours régional de cresse au bac avec 400 francs de prix en espèces et objets de valeur.

CARTIGNIES

La Société « l'Avenir » organise un grand concours de tir du 10 mai au 20 septembre 1914 inclus, avec 700 francs de prix en espèces.

LIESSIES

Cambriolage manqué. — En arrivant à son bureau, le matin, M. Marteau, marchand de bois, a constaté que la porte avait été fracturée.

Un tiroir avait été ouvert et vidé pêle-mêle sur le tabis, mais rien n'avait été dérobé. Sans doute les visiteurs comptaient-ils trouver de l'argent.

ELESMES

Un petit vol. — Plainte a été portée par M. Adam, garçon brasseur, contre son ex-domestique, Louis X..., qui lui a dérobé une jambière estimée 7 francs.

ROUSIES

Ouvrier et patron. — Plainte a été portée par M. Delécluse, peintre, contre son ex-ouvrier, Léon Motuelle.

Voici quelques jours, M. Delécluse, mécontent de son ouvrier l'avait congédié. Or, comme il passait en voiture sur la route, Motuelle se trouva, dit-il, devant lui et le frappa cruellement aux mains avec un bâton.

Procès-verbal a été dressé.

FOURMIES

Pensionnat et Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie de Fourmies, dirigés par M. F. Deuchy. — Tableau d'honneur du mois d'Avril 1914.

1re année : Mécanique, Félix ; Filature et Tissage, Laplace; Electricité, Lorquin, Thierry ; Arts et Métiers, Moinet A., Moinet G., Commerciale, Pochen.

2e année : Industrielle : Clay, Courtelle, Desdesmont, Dervaux, Fauvreny, Monaque, Tassin ; Commerciale, Briquet, Dubois, Gorisse, Lefranc, Leroy.

3e année : Industrielle : Baillen A., Bantigier, Castenet, Daubercies, Delotte, Frère, Gerbelot, Goulet, Grandmottet, Hubert, Lamant, Leclercq, Leger, Lemoine, Langlin, Lorriaux, Maudult, Plantain, Perron, Poiet, M., Ségard, Vaninecux, Warcquier, Zélandor ; Commerciale : Deubercies L., Fastaux, Monnier, Vantine.

4re année : Industrielle : Blampain, Biset, Coquerel, Couvreur, Debruyne, Degrelle, Dumain, Deron, Distribud, Eliet, Haveut, Lebeau, Langelez, Lière, Lobert-Meunier, Poiet B., Lemoine J., Petitjean, Supernant, Triou, Vermel, Vempelbergen, Vincendes.

Commerciale : Barteaux N., Cousin, Dubois P., Lejeune, Lecat, Meltrère, Petit-Sergent.

Année préparatoire : Boussart, Bertrand, Dumez, Condrat, Colesel, Demarle, Devin, Fourtoul, Gentzler, Goblet, Houyet, Longuevile, Monnier, Mégnen, Scourbesier, Stoffel, Wehrand.

MAUBEUGE

Un Maubeugeois meurt d'accident à Bordeaux

Ces jours derniers, est mort à la Bastide-Bordeaux un Maubeugeois dont nous avons annoncé l'accident. M. Gécy Lepellant, frère aîné de M. Achille Lepellant, agent général de « l'Urbaine » fut renversé par un cycliste imprudent, alors qu'il cheminait paisiblement sur le trottoir. Il est mort d'une fracture du crâne.

Ancien élève de M. Frère, il quitte Sous-le-Bois où son père était employé aux Hauts-Fourneaux pour aller s'établir à Bordeaux dans le commerce des vins.

On le revoyait toujours volontiers chaque année à Maubeuge où en vertu vieillesse était toujours admirée. Il avait cependant 76 ans et n'avait rien d'un vieillard. Il avait tout au contraire d'un homme dans la force de l'âge excessivement alerte. C'est bien une rare exception !

Le « Progrès du Nord » adresse à sa famille ses bien sincères condoléances.

COUSOLRE

Pour un kilo de café passé en fraude. — Une scène violente a éclaté entre Mme Lanthier, cabaretière, et son pensionnaire Emile Soulage, vendeur de journaux. Le motif ? Un kilo de café passé en fraude.

Soulage prétend qu'il passait journellement du café en fraude pour Mme Lanthier et que, pris un jour par les douaniers, il lui a demandé de lui remettre pour la transaction 18 francs qu'elle lui a réclamé après.

Mme Lanthier au contraire prétend que Soulage passait du café en fraude pour son propre compte.

Toujours est-il qu'au moment de liquider cette avance de 18 francs, la propriétaire et le locataire en fâchèrent. Ils en vinrent aux mains. Au cours de la bataille Lanthier reçut un coup de manche de couteau qui lui abîma un doigt.

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie.

FEIGNIES

Les vagabonds. — La gendarmerie a arrêté un état de vagabondage, Edouard Louis, 18 ans, domestique de ferme.

CAMBRAI

Querelle de femmes. — Jeudi, dans l'après-midi, la femme veuve Chevalier, ménagère, cité Fénelon, se désaltérait à l'estaminet Défosses, rue Fénelon. Survinrent la femme veuve Happe et ses filles Marie et Louise. Les nouvelles arrivées injurièrent la femme Chevalier et finalement lui portèrent des coups. Plainte est portée.

IWUY

— Depuis un certain temps, la femme de Ernest Dhaussy, ouvrier travaillant chez M. Derieux, brasseur, injuriait continuellement le gérant de la brasserie, M. Hubert Lelong. Ce dernier, fatigué d'être injurié, prévint Dhaussy que s'il ne signifiait pas à sa femme d'avoir à cesser ses injures, il se verrait dans l'obligation de le congédier. Dhaussy répondit au gérant que c'était lui qui commandait à sa femme de l'insulter et que bientôt il le « décarcasserait ». Dernièrement M. Lelong s'étant absenté, Dhaussy et son frère Edmond pénétrèrent chez lui, descendirent à la cave, burent du vin et n'amoindrirent de moitié le fûtre que Lelong voulait les faire sortir. Plainte est portée contre eux.

PAILLENCOURT

— S'étant absenté de son domicile avec sa famille, M. Louis Germain, pêcheur, a aperçu en rentrant qu'on lui avait volé une trentaine de canetons. Il soupçonne du vol un individu que les voisins ont vu rôder autour de sa maison. Une enquête est ouverte.

CAUDRY

Fête du « Petit-Caudry ». — Cette fête de quartier, une des plus anciennes de notre cité, qui, depuis quelques années, et faute d'attractions, était un peu délaissée, semble vouloir renaître, grâce à la bonne entente des habitants du « Petit-Caudry ».

Voici, en effet, le copieux programme qui nous est communiqué, pour cette fête, qui aura lieu demain dimanche 10 mai :

L'après-midi, courses de bicyclettes organisées par MM. Deruelle, M. Duminil, avec nombreux prix offerts par cette maison.

Grande fête de gymnastique par la Société l' « Avenir », de Béthencourt.

Le soir, bal public à grand orchestre.

Pendant toute la durée de la fête, grand manège à vapeur Ed. Merlier, balançoires parisiennes, tirs et jeux divers.

Espérons que le mauvais temps ne viendra pas contrarier cette fête qui, du reste, ne manque pas d'attirer le public en foule.

Réunion ouvrières. — Le 28 avril, Ernest Brabant, 52 ans, voiturier, a été blessé à la main droite par la chute d'une colonne qu'il déchargeait. (15 jours d'incapacité de travail, sauf complications).

Le 4, Lecoq Louis, brodeur, en déroulant une pièce de broderie, a eu l'extrémité du 3e doigt de la main droite écrasée. (8 à 10 jours).

Le 6, Galez Alphonse, cordisseur, étant monté sur un banc, a glissé et s'est fait une entorse du pied droit. (15 jours).

Concert public. — L'Harmonie Municipale donnera un concert public demain dimanche 10 mai, à 8 heures du soir, place de l'Hôtel-de-Ville.

En voici le programme : 1. Garan d'Ache, pas redoublé, d'Echepare. — 2. Fête Napolitaine : a) Habanera ; b) Tarentelle, de Wesly. — 3. Une Soirée près du Lac, mazurka pour hautbois, de Leroux (soliste, M. Ch. Lamandon). — 4. Tarantelle, divertissement, de J. Messenel. — 5. Conchita, valse espagnole, d'Eustace.

Bal. — La Société de gymnastique « La Revanche Caudrésienne » invite la jeunesse caudrésienne à assister au bal à grand orchestre qu'elle organise pour demain dimanche 10 mai, à la Salle-Halle, rue de Beauvois, au bénéfice de sa caisse. Le prix d'entrée est de 0 fr. 50.

Bureau municipal de placement gratuit. — On demande deux dévideuses sachant recommoder.

Emplois demandés par des ouvriers : plusieurs jeunes gens demandent emploi dans bureau ou maison de commission ; trois jeunes gens et une jeune fille demandent à débuter dans le tulle ou la broderie ; un bobineur et un brodeur demandent emploi.

S'adresser au secrétariat de la mairie.

Service pharmaceutique. — La pharmacie Paul Fédée, place Thiers, sera de service le dimanche 10 mai.

Etat civil. — Naissances. — Lucie et Lucienne Crépin, rue Cousin, 8 — Marcelle Chatelain, rue Bonneville, 6 — Ferdinand Bodhuin, rue Louis-Michel, 9 — Auguste Layen, rue Carnot, 6 — Georges Pigot, rue de Valenciennes, 40 — Julienne Derycker, rue de Belfort, 19.

Promesses de mariages. — Entre : Fernand Jacquemin, employé et Rose Cauvel, confectionneuse, à Cambry — Adonis Leriche, brodeur et Adolphine Delannay, recommodeuse, à Cambry.

Mariage. — Emile Moulin, mécanicien et Marcellende Lefebvre, ménagère, à Cambry.

Décès. — Jules Jacquemin, dite Eugénie, 69 ans, ménagère, veuve de Placide Gabet, rue Camille-Desmoulins, 68 — Augustin Cauvel, 74 ans, ancien metteur en œuvre, époux de Louise Rideau, rue Gambetta, 82.

HAZEBROUCK

Blessé au dépôt. — Au cours de son travail, à la gare d'Hazebrouck, M. Darcne, laveur, a reçu une pièce de fer sur la tête, qui lui occasionna une plaie contuse à l'arcade sourcilière. Le docteur a prescrit 10 jours de repos.

Accident. — Le nommé Maurice Quaghebeur, âgé de 13 ans, porteur des journaux de Pavre, en faisant sa tournée, est tombé, et dans sa chute il tomba sur une bouteille de verre cassée.

Maurice Quaghebeur s'est fait une forte blessure à la main.

M. Decouvelaere, médecin-légiste, conclut à une responsabilité très limitée de l'inculpé Dassier, qui, on se le rappelle, il y a quelques mois, avait tiré des coups de revolver sur le nommé Jules Duchesne, mais ne l'avait pas atteint.

STEENVOORDE

Bras pris dans un engrenage. — Le nommé Derille Moise était occupé à son travail, il se trouvait près de la machine, prenant l'engrenage d'un énorme moteur, lorsque soudain il eut le bras pris dans l'engrenage ; la machine fonctionnant très fort ; on parvint à retirer le bras du blessé. Le docteur Decouvelaere, d'Hazebrouck, qu'on avait prévenu en toute hâte, arriva le quarts les premiers au blessé. Il constata, qu'avec de bons soins, l'amputation ne serait pas nécessaire. Cet accident a mis en émoi toute la population de Steenvoorde.

SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Le nommé Gruson Elie, âgé de 52 ans, en conduisant une vache, fut renversé par la bête qui était devenue furieuse, et lui donna des coups de cornes dans les jambes. Il en est résulté des contusions.

Le garde champêtre Debreque, de Nieppe, a arrêté la jeune Fernande Vergin, fileuse, âgée de 16 ans, qui aurait commis plusieurs vols à Houplines et au Pont de Nieppe. On l'a déférée au parquet d'Hazebrouck.

DUNKERQUE

Bain froid. — Hier soir, le jeune Rooryck, 10 ans, de Petite-Synthe, passait le long du canal de Mardyck. Il bute contre l'amarre d'une bélandre et tombe dans le canal.

Un garçon boulanger, attiré par les cris du jeune Rooryck, parvint à retirer l'enfant de sa fâcheuse position.

Enfant disparu. — Le jeune Renaud, 12 ans, habitant avec ses parents, rue de l'Abattoir, est disparu depuis samedi dernier.

On ne sait en conjectures sur cette disparition, et les recherches effectuées n'ont donné aucun résultat.

Un vol au fort des Dunes. — Jusqu'à présent, l'enquête ouverte au sujet du vol du peine, être domicilé dans les casemates de Saint-Pol.

Hier soir, à 4 heures, le brigadier de police le rencontrait sur le pont et le mettait aussitôt en état d'arrestation.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

OIGNIES

Entre Grecs. — Panayotis et Georges Spanos, deux cousins, sujets grecs, âgés de 32 ans, étaient occupés ensemble au fond de la fosse N° 2 des Mines d'Ostricourt. De fréquentes querelles s'élevaient entre eux au sujet du travail ; ils demandèrent et obtinrent d'être séparés. Comme ils venaient ensemble au café Devaux, rue de la Gare, où ils partageaient la même chambre, Panayotis pria son cousin de chercher un autre logement. Une vive discussion éclata. Panayotis porte à Georges de coups de chasse dans le dos. Georges répondit en lui assénant, sur la tête, deux coups de pic de mineur qui l'étendirent sans connaissance, perdant du sang à flots par deux graves blessures.

Les gendarmes ont arrêté Georges Spanos.

— Joseph Boudoux, 29 ans, condamné à une peine de prison pour coups et blessures, a été arrêté par les gendarmes.

MONTIGNY-EN-GOHELLE

On a volé de la volaille et des pigeons chez M. Louis Monchy, journalier, rue de la Gare.

COURRIÈRES

Grave accident aux mines. — M. Emile Vacher, et un camarade de travail, passaient sous un bâtiment en construction qui fours à coke de la compagnie des Mines de Courrières, à la fosse N° 21, sise à Loison-sous-Lens. Des manœuvres occupés à assembler des pièces de la charpente métallique laissèrent tomber, de 13 mètres de hauteur, une barre de fer pesant 40 kilos environ. M. Vacher, renversé, fut relevé avec de graves contusions au thorax et à la région lombaire. Le docteur Leborgne craint la fracture d'une côte.

C'est miracle si M. Vacher et son camarade, qui eut légèrement blessé, ont échappé à la mort.

LENS

Deux vols de bicyclettes ont été commis rue de Lille. La machine de M. Jean Dupuis, déposée à la porte du cabaret Gossard a été enlevée, cette de M. Vital Deporte, laissée à la façade de la librairie Bera, a disparu également. La police enquête.

A la fosse n° 2 des Mines de Lens, le mineur Richard Deuzier, 17 ans, a été grièvement blessé à la main gauche par la chute d'une pierre sur le bord de la berline qu'il poussait.

Remise de drapeau des Sauveteurs. — La section de la Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, créée à Lens il y a deux ans environ est devenue importante. Présidée par M. Gustave Spriet, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine commandant la compagnie des sapeurs-pompiers, que seconde M. Despres-Alvoet, secrétaire-trésorier, elle comprend aujourd'hui presque tous les titulaires de distinctions pour actes de courage appartenant à la région. Elle s'honore d'avoir dans ses rangs des sauveteurs de Courrières et de La Clarence.

Le dimanche 24 mai, M. Bonnefoy-Sibour, sous-préfet de Béthune, remettra un drapeau à cette phalange de braves gens.

Voici le programme de la fête :

A 10 heures, réception des sauveteurs à l'Hôtel des Sapeurs-Pompiers, rue d'Honneur. A 11 heures, place du Canlin, réunion des sociétés locales. A 11 heures et demie, départ pour la place de la République. A 11 heures 50, arrivée de M. le sous-Préfet et du Conseil d'administration de la Société des Sauveteurs du Nord. A midi, remise officielle du drapeau. A 12 heures un quart, défilé des sociétés : rue de Paris, porte d'Arras, boulevard des Ecoles, rues de Lille, de la Paix, Thiers, place de la République.

A une heure, banquet dans la salle de l'Alcazar.

Les adhésions accompagnées de la somme de 5 francs sont reçues par M. Despres.

Le soir, à 8 heures, bal, salle de l'Alcazar. Prix d'entrée : Un franc.

LIEVIN

La Fédération des Œuvres scolaires et post-scolaires du bassin houiller organisant à Lens, le 5 juillet prochain, une excursion à Versailles, au prix réduit de 8 fr. 75 par personne, la Société des Amis de l'Ecole Laïque, de Liévin, informe ses sociétaires qui désireraient participer à ce voyage, qu'ils doivent faire parvenir leur adhésion, ainsi que leur cotisation, avant le 20 mai courant, dernier délai. Des cotisations seront reçues chez le secrétaire, M. Rigaux, 3, rue Henri-Martin, ainsi qu'aux Ecoles Henri-Martin, Paul-Bert, Jean-Macé et Jules-Ferry.

Grave accident. — Le terrassier Jérome Masurel, 31 ans, au service de M. Cypers, était monté sur le frein d'un wagon qui roulait dans le carreau de la fosse N° 3 des Mines de Liévin. Un faux mouvement le fit tomber ; une roue lui passa sur le pied droit qui fut écrasé.

Le blessé, après avoir reçu les soins du docteur Pietté, a été transporté à l'hôpital de Lens.

Le meeting d'aviation de Liévin. — La fête d'aviation qu'organise la municipalité de la ville de Liévin pour le dimanche 24 mai, se prépare.

Des aviateurs bouleurs exécuteront, sur appareils de différents modèles : monoplans et biplans, des exercices de haute école arrivéme que compléteront l'exécution d'une expérience aviatique constituée par un ballon dans le vide exécuté à l'aide du parachute Métin, par l'aviateur Métin lui-même.

Un champ d'aviation magnifique et immense, situé aux briqueteries du four confiné, sera aménagé pour recevoir la foule venue pour assister à cette manifestation aérienne.

Cette installation comprendra, en outre de celles des hangars et terrains d'évolution, des tribunes, buffets, buvettes.

Des trains spéciaux seront organisés pour cette fête dont nous publierons incessamment le programme détaillé.

— M. Marteau, commissaire de police, a verbalisé contre Arthur Bresme, 33 ans, mineur, actrélaire-adjoint de la coopérative « Le Prolétarienne », qui s'est approprié indûment des paires de bottines d'enfants et un paletot d'alpaga.

BALLAUMINES

Pendu. — François Leiné, 46 ans, mineur, demeurant rue d'Avion, souffrant d'une maladie incurable, s'est pendu à la porte de sa chambre à coucher.

Il laisse une veuve et trois enfants dont deux en bas-âge.

HENIN-LIETARD

La gendarmerie a arrêté Georges Lamaury, 44 ans, redevable de 6 jours de prison pour vol.

Tir à la carabine. — Union Hénincise. Grand concours de tir à la carabine du 19 avril au 17 mai 1914, au siège de l'Union Hénincise, rue de Douai à Hénin-Liétard près de la Gendarmerie.

Ce concours est ouvert aux personnes étrangères à la Société et aux membres de l'Union Hénincise.

La stand est ouvert, le matin de 9 h. à 11 h. Le soir, de 2 à 6 heures.

Vol. — Le nommé Falce, cabaretier au chemin des Marguettes, avait mis 1500 pourceau en silo. Le lendemain 6 mai, dans la matinée, il constata avec stupéfaction que les pourceaux avaient disparu. Le commissaire de police informé se livra à une enquête discrète. Ayant appris que les pourceaux devaient se trouver chez un habitant de la cité, de magistral s'y transporta accompagné de deux agents et après une minutieuse perquisition il découvrit dans la cave de ce dernier cachée dans le charbon les 1500 pourceaux. Le nommé Guérard-Vos, auteur soupçonné et reconnu, fut mis en état d'arrestation.

BOULOGNE

CALAIS

Tempêtes sur nos côtes. — Le vent souffle en tempête depuis hier sur le littoral. La mer, au large, est démontée et les traversées des malles sont très pénibles. Le débarquement des passagers offre un spectacle assez triste à contempler tant on voit de visages ravagés et de traits tirés par la souffrance endurée durant le voyage de Douvres à Calais.

Aucun accident n'est heureusement à signaler.

L'amateur de pichos. — Joachim S..., 37 ans, docker, rue Bâche, flâmait, hier matin, sur les quais, quand il vit un cabas rempli de poisson que Mlle Leyface Blanche avait déposé sur une brouette. Le mettre sous son bras et le filer fut pour lui l'affaire d'une minute. Ce fut l'affaire d'une minute aussi à l'agent Mention de rattraper le voleur et de le conduire au poste puis à Boulogne.

Gendre et beau-père. — Pierre P..., 47 ans, a porté plainte contre son gendre Adolphe P..., employé de chemin de fer habitant avec lui. Pierre P... accuse son gendre de l'avoir enfermé et de lui avoir porté des coups de tête dans le poitrine et des coups de pieds dans les jambes.

Poupoule relait des siennes. — Cléore Baudé, 36 ans, dite Poupoule, demeurant 26, rue des 4-Coins, était, hier soir, ivre une fois de plus. Tout à coup, elle lance une pierre à la tête d'une dame D... qui passait tranquillement son chemin ; puis, casse deux carreaux de la maison habitée par Mme Marie D..., 53 ans, tailleur, qui, de la fenêtre, apostrophait un bébé de 10 mois. Tous deux furent blessés par des éclats de verre.

Poupoule coutumière des extravagances en relevant ses jupes. A la fin, deux hommes l'emportèrent et la consignèrent au poste d'où elle a été dirigée sur Boulogne, inculpée de : Récidive d'ivresse, violences, bris de clôture, outrages publics.

Vente de terrains domaniaux. — A 3 h., à la Mairie, devant un représentant du Sous-Préfet, au lieu et la vente de 120 lots de terrains domaniaux, situés dans les quartiers neufs de Calais-Nord. Onze lots seulement ont trouvé acquéreurs pour la somme totale de 21.755 francs.

La folie des grandeurs. — Deux poivrots, Gustave D..., 16 ans, et Ernest D..., 25 ans, prétendaient, hier soir, se faire conduire à l'œil par Joseph, cocher de voiture de place. Naturellement, Joseph ne marche pas et deux agents survinrent pour conduire les poivrots au poste. D... se laissa faire doucement, mais B... traita les agents de Turcs à Maures. Il a récolté pour cela deux contraventions.

Sous sa voiture. — Marius D..., 40 ans, charretier, conduisait, hier soir, une voiture appartenant à M. Pagnier, marchand de bois, boulevard Victor-Hugo, en face le 221. D..., qui était assis sur le brancard, tomba sur le sol, par suite d'un faux mouvement.

Par un hasard miraculeux, la roue de la voiture ne fit qu'effleurer la figure et le bras gauche du charretier. Néanmoins, il se plaint de douleurs internes et porte quelques blessures qu'il s'est faites en tombant. Il a été conduit à son domicile, chemin de Castre, en voiture de place.

Le feu. — Le feu s'est déclaré, hier soir, à 9 heures, dans un immeuble situé, 25, rue Francis, et habité par la famille Leclerc.

Les pompiers se sont rendus maîtres du feu au bout d'un quart d'heure. Il n'y a que des dégâts matériels au plancher, quelques meubles et aux boiseries.

— Un autre incendie, causé par un court-circuit, a éclaté, Grande-Rue-du-Petit-Courgain, à la Ville des Bruyères. Quand les pompiers arrivèrent, les voisins avaient fait le nécessaire. Dégâts : des tentures et quelques boiseries.

Une jeune main s'égare... — Un jeune drôle d'une douzaine d'années a été surpris, hier, sur le marché, faisant s'égarer sa main dans la poche de la dame D... Le gosse se voyant pris, cherche à fuire, mais il fut bien vite retrapé et conduit au poste. Quant au porte-monnaie, il fut rendu à sa propriétaire.

Par les
TEMPS FROIDS ET HUMIDES
adoptez comme apéritif la
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
et vous en ressentirez vite les effets toniques et bienfaisants
C'EST L'APÉRITIF D'HIVER
par excellence
recommandé par le Corps Médical aux Hommes, Dames et Enfants
DEMANDER « UN TRILLES »
et exiger l'étiquette BANYULS TRILLES sur la bouteille avec le mot
QUINQUINA
1050

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Cagniart Marie-Louise, imp. Saint-Joseph, cité Menu, 12 — Moreaux Albertine, rue des Meuniers, 63 — Holleboeq Yvonne, rue du Journal, 32 — Bugnon Sébastien, rue du Bois-Blanc, 32 — Carpentier Marie-Thérèse, rue Roussel, 5 et Carpentier Marie-Louise, id. — Vancoille Georges, rue Dumarin, 21 — Maniel Oscar, rue des Pavillons, 13 — Barbeis Yvonne, rue Brûle-Maison, 123 — Dilly Pierre, rue de la Vignette, 51 — Detrude Victoire, rue du Bourdon, 48 — Delaire Henri, rue Destailleurs, 5 bis — Finet Lucien, rue Bad-de-Wedde, 19 — Duponi Agnès, boulevard de la Liberté, 124.

Décès. — Vanderdonck Victor, 55 ans, époux de Marie Monseur, rue Jules-Breton, 31 — Heynen Charles, 9 mois, place aux Oignons, cour à l'Eau, 16 — Jamotte Françoise, 46 ans, épouse de Auguste Bénet, rue Lulliet, 18 — De Lemper Stéphanie, 76 ans, épouse de Charles Orlson, rue Malesherbes, 62 bis — Carpentier Marie-Thérèse, 9 heures et Marie-Louise, 2 heures, rue Balsac, cour Roussel, 5 — Morlighem Catherine 84 ans, veuve de Alberic Morlighem, cité 4-Chemins, 15 — Martin Joséphine, 80 ans, veuve de Frédéric Bourvin, cour des Trépassés, 12 — Daulel Marie, 87 ans, veuve de Adolphe Wasson, rue de Brunelle, 24 — Jannot Catherine, 71 ans, veuve de Louis Dumont, rue de la Concorde, 2 — Dupré Sidonie, 74 ans, veuve de Alphonse Santerre, rue Saint-Barbe, 21 — Bayart Célina, 63 ans, épouse de J.-B. Vandenbrouck, rue de la Tranquillité, 17 bis — Sittler Emilie, 27 ans, épouse de Georges Krebs, rue Eugène-Delacroix, 6 — Delaval Marie, 38 ans, épouse de Joseph De Jaeghere, rue Saint-André, 95 — Leleu Victorine, 59 ans, épouse de Léonard Penet, boulevard Montebello, 196 — Duponchelle Julie, 79 ans 1/2, célibataire, rue de Fives, 15 — Lecouvre Louis, 49 ans 1/2, époux de Ludivine Planquette, rue Saint-Sauveur, 99 — Michel Alfred, 25 ans 1/2, époux de Louise Blanchart, rue Colbert, 230.

ROUBAIX

Naissances. — Adolphe Demarque, rue de Soubise, 4 — Marcelle Wouters, rue des Fleurs, c. — Desrousseaux, 47 — Germaine Cauchon, rue des Récollets, c. Dhondt, 8 — Gabrielle Desquiens, rue Drouot, 69 — Robert Gacquer, rue des Arts, 132.

Publications de mariages. — Entre : Georges Prouvost, courtier en laines à Tourcoing et Simonne Andrée, sans profession, rue du Capitaine-Aubert, 9 — Alfred Verwynse, wattman à Wattrelos et Berthe Vanwaybrouck, wattman à Wattrelos, rue Philippeville, 10 — Julien Poulain, mécanicien, rue Turgot, 25 et Blanche Duyck, papetière, rue Turgot, 25 — Gustave Dupuis, ouvrier, corroyeur à Tourcoing et Flore Dupire, bonnetière, rue Ternaux, 21 — Célestin Dhooge, mouleur en cuivre, rue d'Arcole, 1 — Duculombier, 8 et Germaine Dhaedens, couturière, c. — Henri Carette, 74 — Alexis Lefebvre, chaudronnier en fer, rue d'Isly, imp. du Nord, 5 et Suzanne Hanbacquet, lingère, à Tourcoing — Henri Lourier, peintre en bâtiment à Croix et Germaine Allemeerich, piqûreire, rue Solférino, 58 — Jules Barbaux, liquoriste, rue Fléron, c. — Phuquet, 8 et Blanche Leblanc, lisserande, rue de Tourcoing, 155 — Léon Denecker, mouleur en fer, rue Nabuchodonosor, 98 et Louise Verbrugghe, coigneuse, rue Roeux, 97 — Alfred Bernard, relacheur à Tourcoing et Florentine Vandevelde, bambrecheuse, rue des Filatures, c. Bonte, 4 — Gustave Crouvel, dégraqueur, rue Bernard, 4 et Madeleine Baeckland, servante à Roubaix — Louis Fret, cordonnier, rue Turgot, c. Saint-Joseph, 5 et Florence Hoez, lessiveuse à Roubaix — J.-B. Vanvaerbeke, tisserand, rue du Tilleul, 340 et Amélie Roosens, lisserande à Wattrelos — Jules Vienne, apprêteur, rue Magenta, 50 et Laurence Demeville, doubleuse à Roubaix — Richard Dupont, ajusteur, rue Fourcroy, 43 et Germaine Merlier, journalière, rue de la Longue-Chemise, c. Crépel, 3 — Victor Debrue, journalier, rue de la Redoute, 95 et Hortense Gaudfroy, sans profession à Roubaix — Marcel Hevenne, cardeur, rue Beaurewaert, 12 et Adèle Dolphine, dévideuse à Lys — Gustave Lemeenen, employé de commerce à Wattrelos et Marie Lorthioir, piqûreire à Roubaix — Désiré Florent, dégraqueur, rue des Fossés, 71 et Clémence Cocheteux, marchande de 4-saisons, à Roubaix — Henri Huwaert, garçon boulanger, rue Carnot, 46 et Hélène Durscot, doubleuse, rue de la Perche, c. Carnil, 4 — Jules Andrieu, menuisier, rue Lacroix, c. Prouvost, 5 et Marie Delporte, journalière, place de l'Abattoir, 17 — Alphonse Dhaene, domestique à Wattrelos et Marie Cornelis, cuisinière, rue de la Conférence, c. Plancart, 1 — Emile Delebarre, apprêteur, rue Voltaire, 99 et Germaine Desclerc, tricoteuse, rue Labruyère, 32 — Jules Hatrion, facteur des postes, rue Roeux, 64 et Malvina Gielen, chemisière, rue Hilarion-Fremaux, 10 — Robert Declerq, sans profession, rue de l'Ommelet, 146 et Louise Coulsevelle, sans profession à Roubaix — Maurice De Bonschere, chaudronnier en fer, Grande-Rue, 234 et Léonie Van Ruyskenvelde, journalière à Roubaix — Fernand Dupuy, mécanicien, rue Henri-Carette, 8 et Zulma Claus confectionneuse, rue Pierre-de-Roubaix, 9 — Richard Wever, apprêteur, rue Jeanne-d'Arc, 32 et Marie Caplette, dévideuse, rue de Lille, imp. des Arts, 15 — Alfred Hautelleuille, entrepreneur de peinture, rue de Mouvaux, 77 et Félicie Debbeka, couturière, à Lille — Oscar Jorun, contonnier, rue Rubens, 10 et Léona Defloin, sans vente, boulevard Gambetta, 88 — Georges Dessauseur, employé de Mairie à Tourcoing et Fernande Thorym, employée de commerce, rue Lestiné, 16 — Richard Rosseeuw, employé de commerce, rue de Toulouse, 4, c. Masuret, 4 et Julie Lecouvie, couturière, à Hem — Alfred Bonte, chaudronnier, rue Decrème, 30 et Elise Mérie, sougueuse, à Croix.

Décès. — Denis Duquesnoy, 56 ans, sainturier avenue Julien-Lagache — René Lefebvre, 2 mois rue Roeux, 118 — Octavie Durif, 76 ans, sans profession, rue Pelhet, 73 — Andrée Mimeens, 13 jours, avenue Julien-Lagache.

TOURCOING

Naissances. — Anna Decontinck, rue du Haze, 75 — Julie Destailleur, Grande-Rue, 30.

Décès. — Elisa Delaplanque, 86 ans, sans profession, rue du Vieuble, 81 — Charles Balcaine, 69 ans, sans profession, rue d'Havré, 2.

BULLETIN THEATRAL
Musical et Orphéonique

La XIe Fête Fédérale des Musiques à Saint-Amand-les-Eaux

LA MUSIQUE DE LA GARDE REPUBLICAINE

On sait qu'à l'occasion de la XIe Fête Fédérale des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, qui se tiendra à Saint-Amand-les-Eaux, aura lieu le dimanche 14 juin un festival fédéral auquel plus de 200 musiques sont inscrites, et que M. le Ministre de la Guerre viendra présider les travaux de clôture du Congrès. Le bruit, le députée musique de la Garde Républicaine donnera un concert dont le programme a été examiné jeudi par M. Baley, chef, et M. Alfred Richard, président de la Fédération, qui s'est rendu à Paris.

Nous croyons pouvoir dire que ce programme est composé d'œuvres intéressantes, dont l'exécution irréprochable donnera satisfaction aux nombreux artistes et amateurs de la région qui ne manqueront pas de se rendre à Saint-Amand-les-Eaux.

ÉPREUVE FACULTATIVE DE SOLFÈGE AU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Par décision du 18 mars dernier, M. le Ministre de l'Instruction publique a autorisé la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais à mettre à l'essai, à la prochaine session du certificat d'études primaires démentaires, une épreuve facultative de solfège dans les conditions fixées par un règlement publié par le bulletin de l'enseignement primaire.

L'examen ne sera subi que par les garçons et dans un seul centre par ville, dernier pour tout le département du certificat d'études primaires.

Les épreuves sont les suivantes : Exécution : 1° D'un chant au choix; 2° d'un morceau, soit de la « Marseillaise », soit du « Chant du Départ. — Réponses à une question théorique tirée au sort et prise dans le programme du cours moyen des écoles primaires. — III. Un exercice de solfège (clef de sol) chanté en une, deux d'ut, soit, ou ut.

Les Centres d'examen pour le Nord sont les suivants : Avesnes (les deux cantons) ; Maubeuge (les 2 cantons) ; Le Quesnoy (les deux cantons) ; Cambrai (les 2 cantons) ; Douai (les 2 cantons) ; Dunkerque (les deux cantons); Hazebrouck (les 2 cantons); Armentières, Seclin, Lille (tous les cantons) ; Rouba